

Rapport d'activité

Président Yves BASTIE

Mesdames, Messieurs les Elu(e)s et représentant(e)s de l'Etat,
Mesdames les Présidentes,
Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs,
Chers(es) Amis(es),

C'est avec toujours autant d'enthousiasme et de fierté que j'ai le plaisir de vous retrouver, si nombreux, pour cette nouvelle assemblée générale !

Comme il se doit pour cette nouvelle assemblée générale, ma dix-huitième en tant que Président, je tenais à remercier Mr le Préfet et ses services, les institutions agricoles, les parlementaires qui nous accompagnent et nous soutiennent ainsi que les élus des institutions et les collectivités qui restent fidèles à notre activité.

Avant d'attaquer mon rapport moral, je tenais à remercier et comme il se doit, l'ensemble des élus du conseil d'administration et leurs suppléants, qui s'impliquent sans compter, pour défendre notre amour de la nature, notre plaisir de vivre et de profiter de ce que cette nature veut bien nous donner.

Pour cette nouvelle saison, je voudrais tout d'abord aborder les dégâts de grand gibier aux cultures agricoles, qui nous préoccupent davantage tous les ans.

A ce sujet, je tenais à remercier Monsieur le Préfet, représentant de l'état, pour l'accompagnement financier accordé sur trois ans.

Je tiens à rappeler qu'aujourd'hui l'implication des chasseurs permet d'avoiser la régulation de 20 000 sangliers prélevés lors de la saison dernière.

Jusqu'à quand pourrons nous tenir au vu de la diminution constante des effectifs des chasseurs. C'est un croisement de courbe qui, visuellement, en dit plus qu'un long discours.

Chaque année maintenant, c'est le casse-tête pour équilibrer notre budget sans faire accroître la pression financière sur les chasseurs qui restent.

Cette situation catastrophique fait partie de mes combats avec lesquels je suis en désaccord à l'égard de notre Président national depuis la réforme de 2019 car ce système engendre aujourd'hui une chasse réservée aux élites et contraire à notre chasse populaire du Sud.

Il est évident que les chasseurs ne doivent plus payer l'intégralité des dégâts aux cultures agricoles.

Comme je l'ai dit auparavant la réforme doit être globale et durable car les chasseurs Audois ne pourront plus continuer à indemniser aux agriculteurs des montants dorénavant dépassant les 500 000€ tous les ans !

Actuellement quelques parlementaires ont pris conscience de cette situation et ont fait des propositions de loi visant à réformer et à moderniser le régime d'indemnisation des dommages de grand gibier.

Il est vrai qu'autant la gestion du grand gibier est compliquée de par son abondance, qu'autant celle du petit gibier en est de même de par sa diminution. Malheureusement, le petit gibier est la première victime des erreurs des politiques agricoles européennes successives !

Pour ce qui est des bonnes nouvelles, je pense tout d'abord à notre partenariat passé avec la banque alimentaire, ce qui a permis de distribuer la venaison de sanglier pour la rendre plus accessible aux personnes dans le besoin.

Maintenant nous allons étudier la faisabilité de promouvoir au grand public cette venaison via dans un premier temps un produit transformé.

Manger du gibier, c'est déjà faire un pas vers la chasse, car quoi de plus sain qu'une viande sauvage, locale et durable, qui bénéficie, en plus, de grandes qualités nutritionnelles par sa richesse en protéines et sa faible teneur en matière grasse ?

Aujourd'hui malheureusement, la mise sur le marché de la venaison engendre le principe de précaution à outrance par l'administration et ne protège rien du tout, et en contrepartie les autres pays continuent d'approvisionner le marché français avec des produits dont la traçabilité sanitaire reste plus que douteuse.

Ce partenariat porté par la banque alimentaire de l'Aude et en partenariat avec la Fédération départementale des CUMA, nous a permis de construire un centre de collecte de venaison sur notre siège, et le tout financé en quasi-totalité par l'état.

Pour ceux qui souhaitent participer à cette opération, une convention doit être signée, afin que leur venaison soit traitée et acheminée dans le circuit de la banque alimentaire.

Merci à la vingtaine d'équipes de chasse qui participe déjà et qui ont fournis 74 sangliers, ce qui a permis de réaliser 1500 repas.

Sur ce point, je tiens à remercier tout d'abord Bernard BONNES le Président de la banque alimentaire qui a décroché la validation et le financement de ce projet, ainsi que l'état et donc Monsieur le Préfet, Alain BANQUET, Président de l'agglo de Carcassonne et Philippe GREFFIER, Président de la comcom de Castelnau-dary, pour leur aide financière pour ce beau projet et leur soutien en général à la chasse.

Une autre satisfaction est que nous n'avons pas eu récemment d'accident. Sur ce sujet nous nous devons d'être irréprochables et d'une extrême fermeté vis-à-vis de « chasseurs » qui auraient un comportement inapproprié à la chasse !

Notre objectif sur ce sujet est de tendre vers le zéro accident.

Cette remise en cause systématique sur ce point par nos opposants est digne d'un vrai harcèlement, car aujourd'hui la haute juridiction a estimé que la chasse était suffisamment encadrée.

Quoi qu'il en soit, si nous voulons perdurer, il est de notre devoir de poursuivre dans cette voie afin de maintenir le partage de l'espace avec les autres usagers et ceux-ci devrons également continuer réciprocement à nous respecter car cette nature ne leur appartient pas.

Pour ce qui est des dégâts, je vous rappelle que l'état nous aide de 600 000€ sur trois ans, or cette aide n'est pas sans contrainte et ma plus grande crainte serait que nous devions en rembourser une partie si la note dégâts ne baisse pas de 20% au minima. Ce qui paraît malheureusement impossible au vu du nombre de dossiers déposés.

Le paradoxe Français : comment baisser 20% de dégâts alors que dans un même temps nous avons de plus en plus de territoires non chassés, de moins en moins de

chasseurs, de plus en plus de territoires propices à l'expansion du sanglier dû à la déprise agricole, de moins en moins d'hiver rigoureux qui permettent de réguler l'espèce, de plus en plus de canicules qui forcent le sanglier à s'abreuver sur le raisin, des coûts de location ONF donc de l'état de plus en plus exorbitant,... , bref l'équation est plus qu'en notre défaveur.

Pour ce qui est des bonnes nouvelles, je tenais à remercier Mr Bernard BONNES, Président de la banque alimentaire, qui nous a permis d'être lauréats de l'appel à projets, « mieux manger pour tous » et qui permettra d'apporter des protéines animales aux plus démunis.

Je tiens également à rappeler que contrairement à d'autres Départements nous avons la chance de pouvoir travailler efficacement avec le monde agricole en général, que ce soit avec Philippe VERGNES précédemment et maintenant avec Ludovic ROUX pour la Chambre d'agriculture, Frédéric ROUANET pour le syndicat des vignerons, Jean Pierre ALAUX précédemment et maintenant avec Jérôme BARTHES pour la FDSEA.

Aussi, je les en remercie et leur garanti notre dévouement sans faille pour défendre leurs intérêts et aussi les nôtres.

Pour compléter, je tiens à remercier certains de mes collègues Maires qui œuvrent au jour le jour pour préserver cet art de vivre qui reste souvent la seule âme de vie dans nos petits villages, ainsi que mes amis Gisèle JOURDA et Sébastien PLA sénateurs de l'Aude, Christophe BARTHES et Julien RANCOULE députés de l'Aude, Didier CODORNIOU Vice-Président de la Région, Eric MENASSI et Pierre BARDIES Président et Vice-Président de l'association des Maires de l'Aude, Alain GINIES, Vice-président du conseil départemental, qui chacun dans leur domaine, apportent leur soutien et leur présence sans faille pour la préservation de notre chasse.

Comme l'an dernier, ma dernière intervention est dédiée à vous, chères et chers Présidentes et Presidents, chères et chers responsables, qui sans votre engagement dans le bénévolat, la chasse, notre chasse en terre d'Aude ne serait rien aujourd'hui !

Aussi, au nom de tous les chasseurs Audois, merci à vous tous et que la chasse, notre chasse, perdure !

Merci à vous,
Yves BASTIE.